Date de génération de ce justificatif : 10/12/2025

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SCI LOGIS MARIN – Constitution de société

Référence : L012378

Départements de publication : Finistère
Annonce légale publiée le 19 août 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 01/08/2022 il a été constitué une SCI dénommée: SCI LOGIS MARIN Siège social: 22 route de kerguidal 29170 PLEUVEN Capital: 500 € Objet: L'acquisition ,l'administration, l'exploitation sous toutes ces formes , de tous immeubles et biens immobiliers. Toutes opérations financières, mobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptible d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil. Gérant: M. CHIRON BRUNO 22 route de kerguidal 29170 PLEUVEN Cession des parts sociales : La cession des parts doit être constatée par écrit sous seing privé. Cession entre associés, conjoints, ascendants et descendants : – les parts sont librement cessible entre associés et entre conjoints, ascendants et descendants cession à des tiers : – La cession des parts sociales, autres qu'à des personnes visées ci-dessus ne peut intervenir qu'avec l'agrément des associés donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire. Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de QUIMPER

Consulter cette annonce en ligne